

Délibération n°2
Élection du Nouveau Vice-Président Étudiant

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 822-1 à L. 822-5 et R. 822-1 à R. 822-34,
VU le règlement intérieur du Conseil d'Administration du Crous Lorraine adopté le 14 mars 2024,
notamment son article 2.

EXPOSÉ

En application de l'article R. 822-10 du Code de l'éducation, le Conseil d'Administration élit parmi les membres titulaires des représentants des étudiants, le Vice-Président.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration élit Madame Flora CALIPARI, nouvelle Vice-Présidente Étudiante du Conseil d'Administration du Crous Lorraine.

Nombre d'administrateurs constituant le conseil d'administration : 28

Quorum exigé : 10

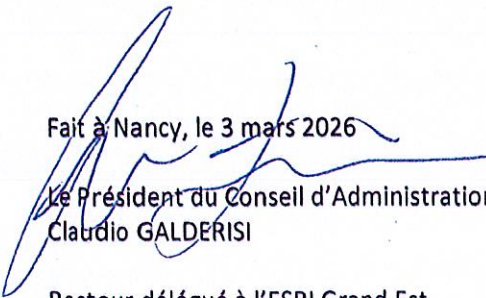
Administrateurs présents :	17
Administrateurs représentés :	9
Total :	26

Ne participe pas au vote : 1

Décompte du vote :

Madame Flora CALIPARI :	23
Bulletin Blanc :	2

Fait à Nancy, le 3 mars 2026


Le Président du Conseil d'Administration
Claudio GALDERISI

Recteur délégué à l'ESRI Grand Est

Liste "Bouge ton Crous" avec Fédélor et tes associations !

flora.calipari@fedelor.org
06 47 30 98 87

BOUGE TON CAMPUS

PROFESSION DE FOI

Vice-Présidence Etudiante du CROUS Lorraine

Liste "Bouge ton Crous" avec Fédélor et tes associations !

Par ailleurs, dans une société de plus en plus fracturée, **la lutte contre les discriminations** ainsi que **contre les violences sexistes et sexuelles** demeure un enjeu central. Sensibiliser les étudiants et les agents du CROUS, prévenir les violences et accompagner les victimes, dans le respect des compétences du CROUS Lorraine, sont des actions indispensables pour **garantir un environnement étudiant sûr et inclusif**.

Le **quatrième axe** porte sur **la lutte contre la précarité étudiante**, en plaçant le bien-être et la dignité des étudiants au cœur des actions du CROUS. Il s'agit tout d'abord de **renforcer les liens entre les différentes institutions d'aide sociale**, afin de garantir des réponses justes et efficaces aux situations de fragilité, de proposer un accompagnement individualisé et de faciliter l'accès à l'information et à la communication sur les aides disponibles, en particulier les aides d'urgence.

Par ailleurs, il est essentiel de **développer et généraliser les conventions de restauration à tarifs sociaux** dans les centres hospitaliers accueillant des étudiants, de **veiller à leur bonne application** et de **multiplier les espaces de restauration** dans les territoires peu dotés ou éloignés. La politique de logement doit également être prioritaire, en encourageant la **rénovation et la lutte contre l'insalubrité des hébergements**, en concertation avec les usagers, les agents du CROUS, les collectivités et les établissements.

Enfin, favoriser **l'accès à la culture, au sport et à la vie étudiante** constitue un levier essentiel pour lutter contre **l'isolement social** et promouvoir une **expérience étudiante équilibrée et enrichissante**. Dans ce cadre, la mise en place d'un **projet itinérant de vacances sportives et culturelles** à faible coût, porté par le CROUS Lorraine, permettra aux étudiants de profiter de loisirs variés, de découvrir la région et de partager des expériences collectives, à l'image de **"un bus un campus"** valorisant la richesse et la diversité du territoire.

Le **cinquième axe** vise à **renforcer le portage politique et le dialogue territorial**, en développant le maillage du CROUS du niveau communal au niveau régional. Il s'agit de **collaborer étroitement avec les institutions et les acteurs locaux** afin de faire **remonter les préoccupations étudiantes** et d'**optimiser la mobilisation des ressources** du CROUS pour améliorer concrètement les conditions de vie étudiante. Ce travail devra notamment porter sur des enjeux tels que le relogement des étudiants confrontés à l'impossibilité de renouveler leur bail en résidence universitaire, ainsi que sur le portage politique de la délégation au CROUS Lorraine de la **gestion d'autres dispositifs de bourses**, notamment les bourses sanitaires et sociales.

Dans cette même logique d'élargissement et de cohérence de l'action publique, il est indispensable de **penser et d'agir pour l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur**, au-delà du seul périmètre universitaire, qui sont parfois limités dans leur accès aux différents services étudiants. Il s'agit d'**inclure pleinement** les étudiants de **BTS**, des **filières sociales**, ainsi que des **écoles nationales et privées** dans les services et dispositifs proposés par le CROUS, en lien avec les acteurs locaux et leurs écosystèmes. L'objectif est d'**améliorer l'information, l'accompagnement et l'intégration de tous les étudiants** au sein des services du CROUS Lorraine.

